

Honoraire de l'agence ERA MARCLE CANNES IMMOBILIER

?BAREME HONORAIRES EN TTC

Conformément aux dispositions des articles 6-III et 19 de la loi pour la Confiance dans l'Économie Numérique, ainsi que l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière. Nous vous informons que :

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL

Appartements-Villas-Propriétés-Cessions de parts dans les Sociétés.
6% TTC sur le prix de vente frais d'agence inclus.

VENTE SUR MURS COMMERCIAUX, CAVES, GARAGES, PARKINGS ET TERRAINS

10 % TTC du prix de vente frais d'agence inclus
Ces taux s'entendent TVA comprise.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

CARTE PROFESSIONNELLE : CPI 0605 2016 000 010 952

ORGANISME DE GARANTIE : Q.B.E Cours Défense - Tour A - 110, Esplanade du Général de Gaulle 92931 La Défense
Cedex - Caution 110 000 €

MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION

En cas de litige avec l'agence ERA MARCLE relatif à l'exécution d'un contrat de vente ou de prestation de services, le consommateur est informé qu'il a la possibilité de saisir le médiateur de la consommation dans les conditions prévues aux articles L 611-1 et suivants du Code de la consommation, dont les coordonnées sont :

Medimmoconso, 1 Allée du Parc de Mesemena, 44505 LA BAULE CEDEX

Site internet : <https://medimmoconso.fr/>

Mail : contact@medimmoconso.fr

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds en dehors des honoraires.

Agence Era Marclé

Tel : 04 93 39 00 64 - marcle@erafrance.com